



Hand-Ball Détente

24, square Colonel Rémy
35700 Rennes
06 27 35 03 80

handballdetente.rennes@gmail.com
<https://handball-detente-rennes.fr/>



Qu'est-ce que la **PVC** ? **P**articipation à la **V**ie du **C**lub

Pourquoi la PVC ?

HBD a toujours fonctionné exclusivement grâce au bénévolat. La mise en place de la PVC nous permet de:

- faire participer l'ensemble de nos licencié.e.s à la vie du club
- soulager nos bénévoles de leurs nombreuses tâches.

La PVC individuelle

Chaque licencié.e doit, dans la saison, nous aider en assurant pendant un match :

- la buvette
- la table de marque
- la responsabilité de la salle
- le déplacement de son équipe

Pour valider ta PVC individuelle, le club te demande de participer à **3 temps de PVC** dont **1 au minimum à la salle** (table de marque, buvette ou responsabilité de la salle).

Si tu es un.e licencié.e mineur.e, tu eux valider ta PVC en étant accompagné.e par un.e licencié.e majeur.e. Ces temps de PVC peuvent également être assurés par tes responsables légaux.

Si, à la fin de la saison, ces conditions sont remplies, tu pourras récupérer ton dépôt de PVC (35 € pour les jeunes, 50 € pour les adultes). Dans le cas contraire, cette somme rentrera dans les caisses du club.

La PVC collective

Chaque équipe doit assurer, entre deux périodes de vacances scolaires, **1 ou 2 "PVC individuelle" à la salle**.

Une équipe qui n'aurait pas assuré ces créneaux ne bénéficierait pas de pot d'après-match, pot qui mobilise des bénévoles, jusqu'à la fin du cycle.

Si une équipe compte 8 licencié.e.s ou moins, nous lui demandons 1 "PVC individuelle". Pour un autre groupe avec plus de 8 licencié.e.s, nous lui en demandons 2.

La PVC pour nos bénévoles

La PVC est attribuée automatiquement à tous nos bénévoles qui :

- sont membres du CA ou d'une commission
- encadrent un groupe
- arbitrent